CULTURE

Mission Patrimoine : la Cathédrale du Vieux Saint-Vincent est sélectionnée comme site emblématique régional

Publié le 17 mars 2023

Suite à la candidature déposée par la Ville de Mâcon auprès de la Mission Patrimoine (https://www.missionbern.fr/) pour la sauvegarde du patrimoine en péril, la Cathédrale du Vieux Saint-Vincent a été sélectionnée comme site emblématique régional. La Ville de Mâcon se réjouit de cette concrétisation, fruit de nombreux mois de travail par les équipes de la collectivité et les partenaires de ce proj et afin de préserver ce monument historique.

La Fondation du patrimoine organise la Mission Patrimoine, également soutenue par le ministère de la Culture et la Française Des Jeux. Confiée à Stéphane Bern, elle vise à préserver le patrimoine français et sa richesse en contribuant financièrement à des projets de restauration de sites en péril comprenant également un développement structurant et une valorisation du territoire.
Ainsi, depuis 2018, la FDJ organise et dédie des jeux de loterie « Mission patrimoine » afin de collecter puis de reverser les gains à la Fondation du patrimoine.

Le Vieux Saint-Vincent : site emblématique de Bourgogne-Franche-Comté

La Cathédrale du Vieux Saint-Vincent de Mâcon a donc été choisie comme site emblématique régional. Le projet de restauration est structuré en deux axes : préserver et valoriser.
D'une part, la préservation consistera à traiter les désordres sanitaires mettant en péril l'édifice avec notamment la restauration du clos-couvert des tours et de l'escalier de la tour sud ainsi que le sauvetage et la conversation des vestiges des murs gouttereaux de la nef.
D'autre part, la valorisation proposée permettra de faire découvrir le monument au public via un p

arcours défini. L'enclos sera délimité, l'emplacement des murs et piles de la nef sera identifié, la pr omenade dans le jardin romantique et le tympan sculpté seront démarqués, le parcours dans les tours et l'accès par le portail Ouest seront rétablis.

118 projets retenus chaque année par la Mission Patrimoine

18 projets emblématiques régionaux et 100 projets départementaux sont sélectionnés tous les ans parmi les sites en danger ayant candidaté. Tous les types de patrimoine sont représentés : patrim oine religieux, rural, des habitations et des châteaux.
La totalité des besoins de financement exprimés par les porteurs de projets sont financés pour le s 18 sites emblématiques. Le montant de leur dotation est cependant dévoilé à l'occasion des Jou rnées européennes du Patrimoine.
Une fois la période de candidature terminée, le comité se réunit afin de choisir les projets réponda nt aux critères :

- Intérêt patrimonial et culturel ;
- Urgence de la restauration au regard de l'étendue des dégradations et de l'état du péril ;
- Recherche d'un équilibre géographique et historique, en privilégiant les zones rurales dans une volonté de revitalisation des territoires et des coeurs de ville ;
- Projet de valorisation et impact des retombées économiques attendues afin de développer l'attractivité du territoire et le tourisme local.

Une répartition équilibrée des sites sélectionnés est réalisée afin que tous les types de patrimoine et toutes les époques soient représentés sur la totalité du territoire français.
Depuis la première édition en 2018, la Mission Patrimoine a aidé 745 sites pour leurs travaux de rén ovation, dont 90 monuments emblématiques et 655 sites départementaux. Au total, près de 230 millions d'euros ont été mobilisés et ont permis de financer les différents projets retenus.

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h3 0 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE